



“Vis mon village !” – Appel 2025

Appel à projets visant à soutenir les habitants en Wallonie qui s’engagent pour faire vivre leur village.

Objectif

Avec l’appel à projets “Vis mon village !”, la Fondation souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet **concret** pour/dans leur village.

Cet appel vise à **améliorer la qualité de vie** dans le village et à **renforcer la cohésion sociale entre des groupes d’habitants larges et diversifiés**.

L’appel à projets “Vis mon village !” s’adresse à des projets portés dans des **communes rurales : villages, hameaux et quartiers**.

Caractéristiques des projets soutenus

Les projets qui seront pris en considération peuvent rencontrer un large éventail de préoccupations :

- la stimulation de la vie communautaire dans le village (ex.: faire des activités ensemble pendant les loisirs, faire des choses ensemble pour le village, créer du lien et lutter contre l’isolement, ...);
- la stimulation de la solidarité entre les habitants (ex.: entraide mutuelle, échange de services, partage de terrain,...);
- la stimulation des contacts entre habitants du village (ex.: journal du village, site web du village, local communautaire, ...);
- la conservation ou la création d’activités culturelles (ex.: spectacle de quartier, cercles divers, parcours historique, ...);
- l’amélioration du cadre de vie et de la biodiversité (ex.: entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre, ...).
- ...

Public-cible

Les projets peuvent être introduits par :

- des habitants du village qui se sont associés soit de manière formelle (ex.: association sans but lucratif, ...), soit de manière informelle (ex. : association de fait, groupe d’habitants, comité de voisinage, ...);
- des associations ou des organisations travaillant au niveau local (ex.: maisons de jeunes, centres culturels, associations socio-culturelles, ...) -> dans ce cas de figure, les activités ne doivent pas se limiter à toucher les membres mais bien un maximum d’habitants du village.

Les projets portés par les administrations communales et les services communaux (ex. : CPAS, Plans de Cohésion Sociale, ...) ne seront pas pris en considération dans le cadre de cet appel à projets.

Timing

- Date limite d'introduction des dossiers : 15/04/2025
- Date de communication de la sélection : fin juin 2025

Critères de sélection

- En lien avec le projet :
 - o qualité,
 - o attrait,
 - o originalité,
 - o faisabilité (le dossier de candidature devra montrer que le porteur du projet s'est assuré de disposer des partenaires adéquats, des autorisations nécessaires, de l'équipement nécessaire, ...).
 - o réalisme.
- En lien avec le caractère participatif du projet :
 - o participation active des habitants,
 - o implication d'habitants qui n'ont pas encore pris part à des initiatives locales (le dossier de candidature devra préciser qui sont ces "nouveaux" habitants : nombre, âge, ...),
 - o durabilité du projet (le dossier de candidature devra montrer comment le projet évite l'effet 'one-shot').
- En lien avec la plus-value pour le village :
 - o réponse aux besoins des habitants,
 - o amélioration de la qualité de vie du village.
- En lien avec la localisation du projet :
 - o le projet est développé dans une commune rurale (l'aspect rural sera reconnu en suivant la [Classification SPW ARNE des communes du Service Public de Wallonie DGO3](#) mise à jour en 2021).
- Le porteur de projet s'engage à participer à une matinée d'échange et de partage d'expériences avec les autres porteurs de projets soutenus, fin septembre/début octobre 2024. La date sera communiquée aux lauréats après la sélection.

Soutien financier

5.000 euros maximum par projet soutenu.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est consultable et doit être rempli exclusivement via le site web www.kbs-frb.be.

Contact

Pour toute information générale, vous pouvez appeler notre Contact Center au 02/500.45.55.

Pour toute information spécifique, vous pouvez prendre contact avec :

- Yves Dario au 02/549.61.73 ou via mail dario.y@kbs-frb.be
- Isabelle Dannau au 02/549.02.35 ou via mail dannau.i@kbs-frb.be